

Arrêté Municipal n°2022-418

Arrêté Municipal portant délégation de signature à un agent territorial, Carmen ZASTAVNITCHI

Le Maire de la Ville de Saint-Cloud,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R.2122-8;

VU les délibérations du Conseil municipal n°2020-14 et 2020-16 en date du 23 mai 2020, portant élection du Maire et des Adjoints ;

CONSIDÉRANT la nécessité de déléguer la signature à un ou plusieurs agents communaux pour un meilleur fonctionnement de l'administration communale au regard des nombreuses prises d'actes au sein du Service Citoyenneté;

Carmen ZASTAVNITCHI exerce ses fonctions au Service CONSIDÉRANT que Madame Citoyenneté ;

ARRÊTE:

Article 1: Délégation de signature est donnée à Madame Carmen ZASTAVNITCHI, , agent administratif au Service Citoyenneté, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, et en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints, pour:

La certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet ;

La légalisation de signatures.

Article 2: Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté;

Article 3 : Le présent arrêté sera :

• Transmis au Préfet des Hauts-de-Seine ;

Transmis au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Nanterre;

Notifié à l'intéressée.

Télétransmission de l'acte le : 1 4 NOV. 2022

Numéro A.R. – Préfecture : 22 17664

Fait en Hôtel de ville de Saint-Cloud, le 1 4 NOV. 2022

Publication électronique de l'acte le :

Numéro:

Ou notification de l'acte le :

Éric BERDOATI. 1 4 NOV. 2022

Maire

Acte exécutoire le :

Vice-Président du Conseil départemental des

(1 C7 M. M)

Hauts-de-Seine

